



BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY HIVER 2016-2017

LE CHOISY-REIN

Espaces

Ef

Jardins

N°34-1

www.choisy.fr
mairie@choisy.fr
tél. 04 50 77 41 56

2016-2017

EDITORIAL

Choisyliennes, Choisyliens,

Au cours de l'année 2016 vous avez vu se terminer les travaux du SILA pour l'assainissement collectif (réseau principal reliant le chef lieu de Choisy à la station d'épuration de Sallenôves). Cette première antenne sera complétée par d'autres en cours de programmation.



Au chef-lieu, un parking de 16 places a été aménagé sur une esplanade reliant la salle des fêtes à la mairie et le jardin du souvenir a été complété par une colonne triangulaire en marbre pouvant être gravée.

Le jardin communal derrière la mairie a été complété cette année par un **cheminement piéton reliant le hameau de PERROUX** grâce à une passerelle en bois. **Le jeu de pétanque y a été transféré.** L'immeuble **LE CASTANEA** (châtaignier) avec ses 13 logements locatifs aidés sera inauguré en principe le 10 mars 2017. Des **containers enterrés** sont mis en place à côté (identiques à ceux des Menulles et de Very). A terme chaque hameau disposera de un ou plusieurs sites de containers afin que la facture liée au ramassage des ordures soit allégée. Nous commencerons certainement par le haut des Mègevands près du calvaire.

A l'école, d'autres aménagements moins visibles ont aussi été réalisés, notamment à l'école primaire avec un nouvel équipement informatique et **une salle entièrement renovée et réhabilitée pour le Temps d'Activité Périscolaire.** L'association de cantine étant dissoute, **la cantine scolaire est devenue municipale.**

A Menulles, puisque nous n'avons plus d'équipe de football sur Choisy, la salle « Club House » du vestiaire du foot a été aménagée avec cuisine. **Cette salle peut être louée pour des événements conviviaux (petits groupes).**

En 2017, face aux vitesses excessives sur la départementale RD3, les traversées des hameaux de Rossy et du Chef-lieu vont être sécurisées. Pour Rossy, le département m'a demandé de lui soumettre un projet de ralentisseurs à plateaux successifs comme ceux de Roullin : des travaux importants en perspective.

Le PLU que nous grenellisons depuis le printemps 2016 devrait être opérationnel vers la fin de l'année. La grosse opération que nous lançons depuis décembre 2016 est celle de **la réalisation d'une auberge communale** en lieu et place de la maison Blandin. L'architecte sera désigné le 24 janvier et nous espérons débiter les 2 ans de travaux en décembre 2017.

Suite au départ de notre secrétaire de mairie en fin d'année 2016, nous allons **réorganiser notre équipe administrative autour de la mutualisation** mise en place par la Communauté de Communes Fier et Ussets. Dans le domaine de la mutualisation nous aurons **une police municipale intercommunale** qui agira dans tous les domaines de la police du maire. Face aux nouvelles lois, notamment de réforme territoriale, d'autres modifications de fonctionnement se mettent en place pour le bien général de la population.

Choisyliennes, Choisyliens, la commune de Choisy va bien et je forme le voeu, puisque des échéances électorales sont prévues pour 2017, que cette année soit pleine de sérénité pour guider nos choix.

Bonne année à tous, bonne santé, profitez encore de ce calme et de cette paix dans notre beau village et dans chacun de nos hameaux. Que vos vœux s'accomplissent dans un bonheur partagé.

Votre maire,
Bernard Seigle

EN COUVERTURE LA MOSAÏQUE REALISEE PAR CHRISTINE BERGERE ET OFFERTE A LA COMMUNE. Un grand merci !

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en formats IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un évènement à Choisy (sans mise en page, ni texte scanné, merci).

CITOYENNETE

2017 sera une année de changement pour nous, tant au niveau national que local.

Après la fusion des Régions en 2015, la réforme territoriale, dont les objectifs sont les économies d'échelle et la simplification du « mille-feuille » des collectivités, a eu également son effet dans les communes et abouti chez nos voisins à des changements qui auront des conséquences sur les décisions et les finances de chaque territoire :

1) 6 communes nouvelles sont nées :

- Metz-Tessy et Epagny ont fusionné pour devenir **Epagny Metz-Tessy**, avec 7160 habitants.
- En pays de Fillière, 5 des 9 communes de l'ancienne intercommunalité « Pays de Fillière » se sont dit oui après un référendum : Thorens-Glières, Les Ollières, Saint Martin Bellevue, Aviernois et Evires. La nouvelle commune a été baptisée **Fillière** et comporte environ 9000 habitants.
- Dans le Bassin Annécien, les communes de Pringy, Meythet, Cran Gevrier, Annecy, Annecy le Vieux et Seynod ont décidé de fusionner au 1er janvier 2017 : le nom d'Annecy est très logiquement conservé pour l'ensemble de ce nouveau territoire de 122 000 habitants.
- Faverges et Seythenex se sont également « mariés »..pour devenir **Faverges-Seythenex** avec 7844 habitants
- Talloires et Montmin sont devenus **Talloires-Montmin** avec 2123 habitants
- Et enfin **Val de Chaise** est née de l'union de Marlens et Cons-Sainte-Colombe pour un total de 1277 habitants

2) Au niveau intercommunal, Le Préfet de la Haute-Savoie a officiellement acté, le 29 juillet 2016, la création de la nouvelle agglomération, dénommée Grand Annecy, regroupant les 34 communes issues de la Communauté de l'agglomération d'Annecy et des communautés de communes du Pays d'Alby, du Pays de Fillière, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy et de la Tournette. Un territoire de 203 078 habitants, soit 25 % de la population de la Haute-Savoie.



D'autre part, notre nouvelle Région « Auvergne-Rhône-Alpes », compétente en matière d'**aménagement du territoire**, a également amorcé des changements avec la nouvelle équipe au pouvoir : le Contrat de Développement Durable Rhône Alpes (CDDRA) qui existait entre les 55 communes du territoire Usse et Bornes et la Région a été supprimé en avril 2016 au profit d'aides plus directes, sans administration locale par des chargés de mission.

Les CDDRA ont été remplacés par des « **CONTRATS AMBITION RÉGION** » :

D'après la **délibération** votée par l'assemblée plénière régionale les 14 et 15 avril 2016, ces nouveaux contrats seront d'une durée de 3 ans, favoriseront les projets d'investissement et limiteront les opérations de fonctionnement . Ils seront signés avec les intercommunalités (contrat d'aménagement intercommunal ou CAI) ou groupements d'intercommunalités, concerneront (à titre principal comme maître d'ouvrage des projets) : les intercommunalités, les communes et les associations.



La Haute-Savoie a également depuis peu un nouveau préfet : Pierre Lambert, en remplacement de Georges-François Leclerc.

A VOS AGENDAS

Présidentielles : 1^{er} tour : **23 avril 2017** et 2nd tour : **7 mai 2017**

Législatives (députés) : 1^{er} tour : **11 juin 2017** et 2nd tour : **18 juin 2017**

(Pour mémoire, les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017)

CHEF LIEU : L'AMENAGEMENT SE POURSUIT

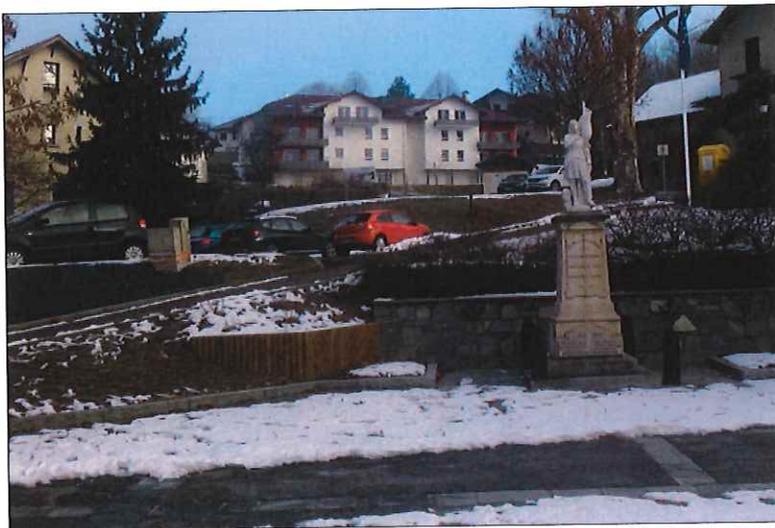


Nouveau parking du chef-lieu

16 places situées idéalement entre la salle des fêtes, l'église et la mairie. Elles ont vite trouvé preneurs...

La nouvelle passerelle

Qui relie le chef-lieu au hameau de Perroud par le jardin communal...une découverte pour les enfants de la maternelle



Des nouvelles du Castanéa

Le nouvel édifice de logements qui domine le chef-lieu est en passe d'être terminé. Il prend sa place harmonieusement dans le paysage du chef-lieu.

Les travaux ont pris du retard et l'inauguration initialement prévue fin 2016 aura lieu en mars 2017.

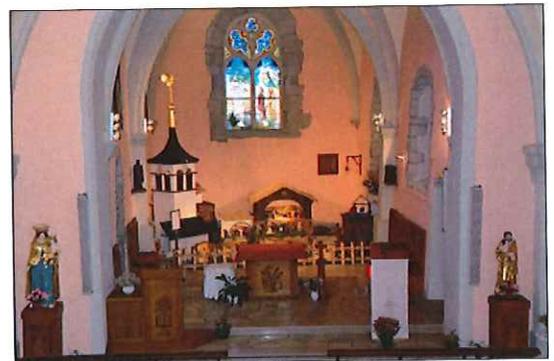


A admirer depuis l'intérieur de l'église

L'Eglise

Après une réfection du chauffage et de l'intérieur, l'ensemble des vitraux ont été rénovés et l'ensemble apporte un charme et une sérénité à cet édifice dont le chœur date du Moyen-Age.

Le coq doré de son clocher lui apporte son originalité et la crèche mise en place et améliorée chaque année par la paroisse commence à acquérir une renommée locale ! On y retrouve une représentation des lieux emblématiques de Choisy ainsi que des automates, dont le lecteur du Choisylien ci-contre.



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

CEREMONIES & FESTIVITES



11 NOVEMBRE 2016

Sous une pluie battante, grands et petits, pompiers et gendarmes, représentants des anciens combattants et élus ont rendu hommage aux Choisyliens morts pour la France; ils ont rappelé à quel point il est essentiel de ne pas oublier l'importance de la paix en Europe pour ne pas subir encore une fois ces terribles pertes. Certains enfants, sentinelles de la mémoire, ont courageusement porté leur gerbe et lu un petit texte pour compléter les discours officiels de Monsieur le Maire et de l'Association des Anciens Combattants : ils sont la preuve que la transmission de notre histoire peut mobiliser nos futurs citoyens.

MARCHE DE NOEL

Avec un temps radieux et chaud pour la saison, le marché s'est déroulé sans neige mais avec la bonne ambiance habituelle et des activités pour les petits et pour les grands. Même le Père Noël s'était déplacé pour l'occasion !



CEREMONIE DES VŒUX

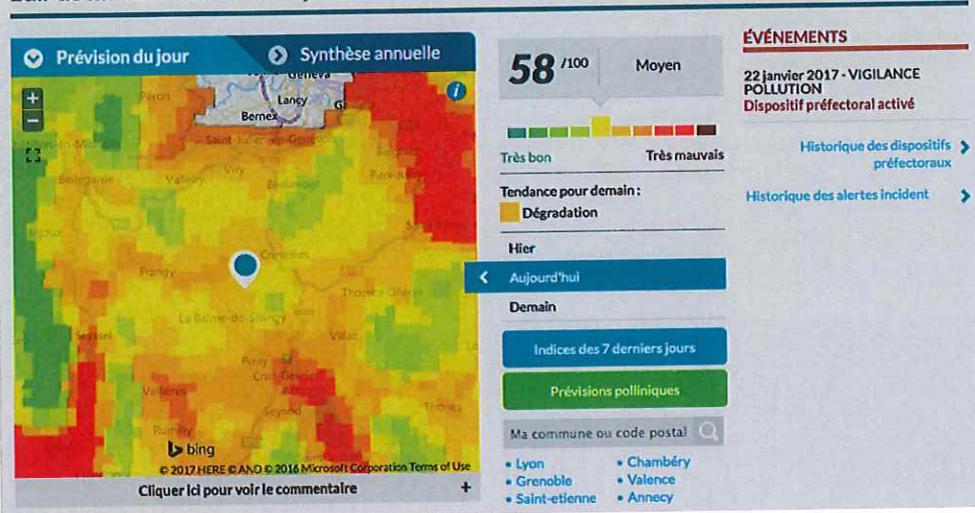
La traditionnelle cérémonie des vœux du maire a eu lieu le 2 janvier. En présence des représentants publics et associatifs locaux, de nos maires voisins et de nos conseillers départemental et régional, Bernard Seigle a dressé le bilan de l'année écoulée et annoncé les projets prévus pour l'année 2017 (voir éditorial). Il a profité de cette occasion pour montrer la superbe mosaïque avec le blason de Choisy que vous pourrez bientôt admirer sur la place André Delieutraz, à l'entrée du jardin communal. Comme chaque année, nos associations ont également profité de l'occasion pour présenter leurs actions et faire appel aux volontaires. **N'hésitez pas à les contacter !**



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

POLLUTIONS ET SOLUTIONS...

L'air de ma commune : Choisy



LA POLLUTION DE L'AIR

a fait la une de l'actualité ces derniers mois dans notre Région. Le phénomène n'est pas nouveau mais il s'aggrave et les risques pour la santé également.

Le site www.air-rhonealpes.fr donne le niveau de pollution au quotidien de nos communes. A titre d'exemple ci-contre, le 22 janvier nous avons la chance à Choisy d'être en niveau « moyen » même si une dégradation était annoncée pour le lendemain... La préfecture a mis en place un plan d'actions en fonction du niveau de pollution des territoires. Choisy est au niveau « information » : les personnes vulnérables doivent faire attention.

Que peut-on faire ?

Chacun de nous peut apporter sa contribution :

- En réduisant ses déplacements en voiture au minimum
- Chauffe au bois : pas de foyer ouvert, poêle moderne labellisé flamme verte, pas de bois humide, allumage par le haut, ramonage...
- En arrêtant de brûler des végétaux même secs à l'air libre (50 kg végétaux émettent autant de particules qu'une voiture Diesel récente qui parcourt 6000km). Attention l'amende est de 450 €. Paillons, compostons, broyons...

MISE EN PLACE D'UN ENCOURAGEMENT A PARTAGER LA VOITURE

Il existe de plus en plus d'initiatives de « stop organisé » pour faciliter les déplacements des personnes non motorisées et réduire également la pollution et la consommation d'énergie en encourageant à partager sa voiture sur de courtes distances. C'est le complément du « covoiturage » qui lui est organisé et fait l'objet d'un arrangement ou d'une réservation sur un site dédié.

Notre commune n'a aucun transport en commun pour rejoindre ou venir de la Balme de Sillingy où se trouvent à la fois les transports départementaux (ligne 21 et 22 de LIHSA) et les transports scolaires au niveau du collège.

Petit clin d'œil au nom de notre commune, le système mis en place par la commission développement durable a pour but de :

- Aider les jeunes et moins jeunes à se rendre à la Balme (pour prendre le bus LIHSA ou même plus loin selon accord avec le conducteur),
- Nous permettre de contribuer à réduire la pollution de l'air, les consommations d'énergie fossile et les émissions de CO2.



Conducteurs et passagers (minimum 16 ans) signeront une charte en mairie pour adhérer et recevront un kit très simple pour démarrer. Au départ de Choisy, la prise en charge se fera uniquement aux arrêts de bus scolaires (sauf Avrenay). Au retour la prise en charge pourra se faire soit au niveau de Chaumontet (après arrêt bus), au centre de la Balme (place du marché) ou au parking relais à côté du collège.

Pour participer c'est simple, remplissez le formulaire disponible en mairie ou sur le site



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

PLU : ELABORATION DU PADD

Après une première phase de diagnostic, le conseil municipal a travaillé sur le PADD (plan d'aménagement et de développement durable)

L'objet de cette phase est de :

- élaborer le projet d'aménagement sur la base de plusieurs scénarios,
- définir les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables,
- établir, le cas échéant, des esquisses relatives à des problématiques particulières correspondant aux thèmes pouvant faire l'objet d'orientations d'aménagement.

En tenant compte notamment de la situation de la Commune dans son environnement politique et institutionnel, des projets des communes limitrophes, du Département, du Grand Annecy, **ainsi que du SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Bassin annécien dont Choisy fait partie**, le PADD doit :

- définir les orientations générales en termes d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en état des continuités écologiques en lien avec les objectifs validés en fin de phase 1 (trame verte et bleue cf Choisylien Été 2016),
- arrêter les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs,
- fixer des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain,
- permettre la mise en valeur du patrimoine remarquable, la densification des hameaux existants **et la fin du mitage du territoire**,
- permettre également la préservation de l'agriculture, le développement du chef-lieu et des polarités principales, la mixité sociale et spatiale, la qualité architecturale des nouvelles constructions, la qualité des services à la population, etc.

Les lois Grenelle et Alur réaffirment la nécessité de limiter la consommation de terrains agricoles et naturels. Le PADD doit donc fixer des objectifs chiffrés de modération de l'espace.

En matière d'urbanisme, le SCOT limite le développement des communes du bassin annécien à 2 pôles principaux et les élus doivent sélectionner, en plus du chef-lieu, le hameau le plus apte à se développer en fonction entre autres d'un futur assainissement.

En matière de typologie de logements, les élus souhaitent atteindre une moyenne de 20 logements/ha, avec :

- 35 % d'habitat collectif pour conforter le chef-lieu
- 30 % d'habitat intermédiaire pour attirer de jeunes ménages
- 35 % d'habitat individuel pour continuer à satisfaire la demande, mais de manière plus modérée

Cette répartition doit permettre d'accueillir 220 habitants supplémentaires à l'horizon 2030, échéance du SCOT qui a défini la commune de Choisy comme un territoire de rang D, à développement faible en matière d'urbanisme.

D'autre part, en matière d'assainissement, le type de terres sur Choisy limite les possibilités en non-collectif et les contraintes réglementaires nous imposent de délimiter des zones où nous sommes certains de pouvoir accorder un permis.

Le projet de PADD a été présenté aux personnes publiques associées (préfecture, chambre d'agriculture...) et fera l'objet d'une réunion publique dès qu'il sera finalisé.

En attendant, nous rappelons aux habitants qu'ils ont accès aux documents en mairie et peuvent mettre leurs observations soit par courrier, soit sur le registre mis à leur disposition (voir détails dans le Choisylien Été 2016)



**ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr**

PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER

La commune de Choisy confie depuis longtemps à l'ONF la gestion de sa forêt. L'ONF a présenté le nouveau plan d'aménagement pour la période entre 2017-2036.

Ce plan a été approuvé par le conseil municipal. En voici les grandes lignes :

La forêt communale a une surface totale de 76,48 ha avec 18 parcelles réparties en 7 tènements.

Principales essences présentes : épicéa (31 %), chênes(25 %), autres feuillus (23 %), sapin pectiné (13 %), pin sylvestre (6%) et pin noir d'Autriche (2%).

Enjeux de notre forêt :

- Économique : production ligneuse moyenne : 4m3/ha/an
- Ecologique : fort sur 2 parcelles qui se situent à l'intérieur d'un arrêté de protection de biotope. Le reste de la forêt a un enjeu écologique ordinaire
- Social : fréquentation par les habitants de la commune pour la promenade, la cueillette et le sport (notamment le lieu-dit Les Bois Belin avec le parcours de santé)
- Risques naturels : moyen sur quelques parcelles et majoritairement nul

Bilan de l'aménagement précédent :

Compte tenu des dégâts subis avec la tempête de 2002 et la forte attaque des scolytes sur les épicéas, le prélèvement en production a été plus important que prévu, avec une forte proportion de récolte de chablis.

Grâce aux subventions, le rapport entre recettes de ventes et dépenses pour travaux sur la période entre 2002 et 2016 a été positif.

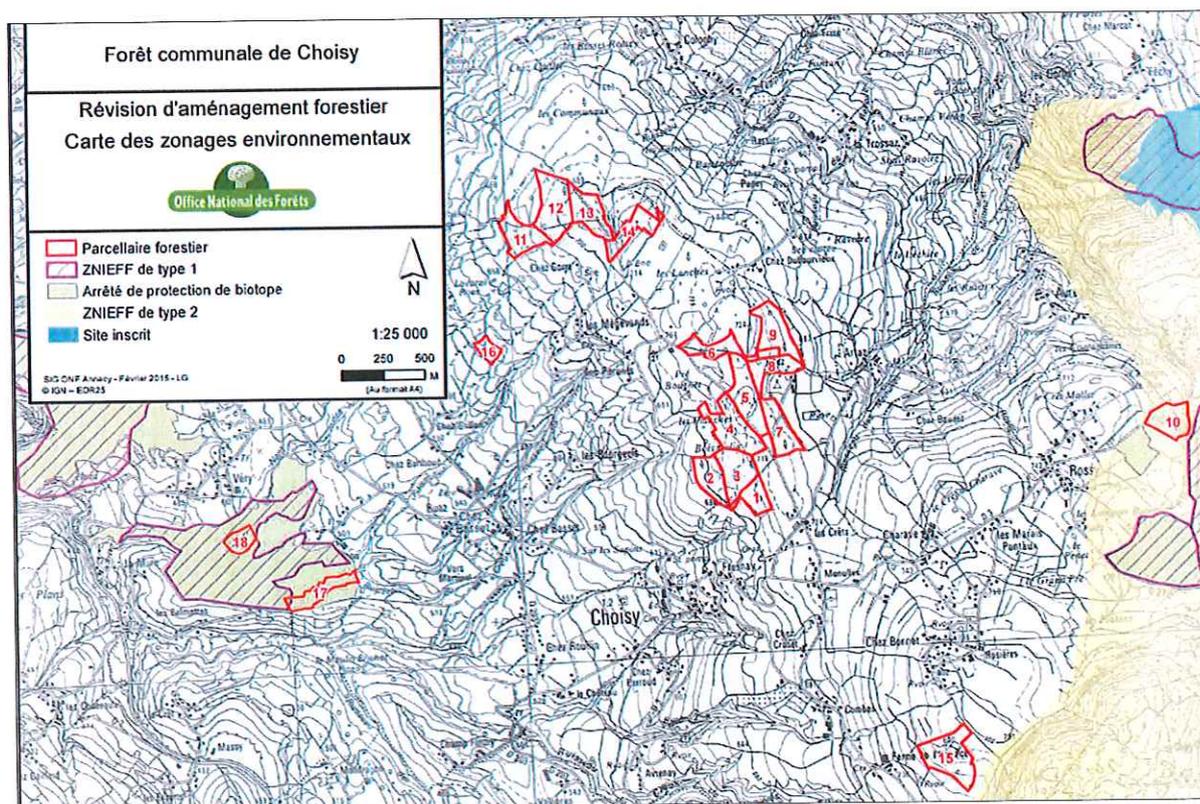
Principaux objectifs :

La forêt a été très rajeunie. Il faut maintenant limiter les ouvertures en régénération et recapitaliser la forêt. L'entretien des jeunes peuplements sera poursuivi. Les essences objectif sont **le chêne sessile et le pin sylvestre**.

Les enjeux principaux de la forêt sont inchangés dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle. Pour ce faire, le traitement choisi est la futaie par parquet sauf pour les parcelles 17 et 18 qui sont maintenues hors sylviculture de production pour leurs enjeux environnementaux et de protection contre les risques naturels.

L'ensemble du dossier détaillé

avec le programme d'actions est consultable en mairie.



Et du
côté de
l'Interco...



Rappel des principales compétences de la CCFU

- ◆ Aménagement de l'espace
- ◆ Gestion de l'eau potable : alimentation, distribution
- ◆ Assainissement (collectif et non collectif) : compétence déléguée au SILA
- ◆ Collecte et traitement des déchets ménagers
- ◆ Politique du logement et du cadre de vie
- ◆ Promotion du tourisme : déléguée à l'office de tourisme Alter'Alpa Tourisme
- ◆ Aménagement des zones d'activités (La Bouchère et Lompraz)
- ◆ Signalisation des itinéraires pédestres de la Mandallaz et de la Montagne d'Age
- ◆ Gestion du gymnase la Mandallaz
- ◆ Transports scolaires secondaires (1200 élèves transportés)
- ◆ Petite enfance (accueil des 0 - 3 ans)
- ◆ Actions sociales d'intérêt communautaire

Nous vous proposons les principales informations concernant la CCFU dans ces quelques pages.

Retrouvez l'intégralité des informations et actualités sur

<http://www.fier-et-usses.com/>

Ainsi que les horaires de cars, une inscription en crèche, la collecte des ordures ménagères les jours fériés, le ramassage des encombrants, payer une facture d'eau, trouver une association, les compte-rendus des conseils communautaires publics...

La CCFU vous accueille du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30 -17h (Attention : fermeture le mercredi après-midi et à 16h le vendredi)

Téléphone : 04 50 77 70 74 171 place Claudius Luiset 74330 SILLINGY

CONNAISSEZ-VOUS LA MAISON DES SERVICES ?

Cette structure intercommunale abrite différents services à la personne de l'intercommunalité : ADMR, RAM, Coup de Pouce emploi, permanences de la Mission Locale d'Annecy...

N'hésitez pas à venir vous renseigner :
4 rue Colle Umberto à La Balme de Sillingy



(A droite du supermarché CASINO à la Balme de Sillingy)

MUTUALISATION DES SERVICES COMMUNAUX

La mutualisation est lancée !

La CCFU a approuvé son schéma de mutualisation, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales. Ce document de planification de la mise en œuvre de la mutualisation des services a été élaboré après plusieurs phases de concertation entre les communes membres.

La mutualisation est une réalité dans toutes les communautés puisque c'est le fondement même de l'intercommunalité : la réalisation en commun de la politique publique. Cependant, la mutualisation au sens du schéma de mutualisation est dans une logique un peu différente. **Il s'agit en effet de la mise en commun de moyens** en dehors même des questions relatives aux objectifs et à la définition des politiques publiques.

Elle a pour objectifs d'améliorer la qualité et la performance des services et d'optimiser les moyens dans le but de faire des économies.

Deux services communs portés par la CCFU seront mis en place au cours du 1^{er} trimestre 2017 : un pour traiter les questions Ressources Humaines du personnel de la mairie et l'autre pour l'urbanisme :



SERVICE URBANISME ce qui va changer pour les usagers :

L'objectif du service commun est d'améliorer le service rendu en augmentant les plages d'ouverture au public, en renforçant les compétences des agents, en accompagnant les projets en amont du permis de construire pour mieux travailler sur l'intégration des constructions, etc.

La population aura ainsi un pôle complet pour l'accompagner dans ses projets. Le service interviendra pour le compte des communes de La Balme de Sillingy, Choisy, Mésigny, Nonglard, Sallenôves et Sillingy. Il accueillera les usagers dans un bâtiment dédié au service urbanisme à côté de la mairie de La Balme de Sillingy (13 route de Choisy), et sera opérationnel au 1^{er} mars 2017.

PETITE ENFANCE : Un relais d'Assistants Maternels sur la CCFU

Le Relais d'Assistants Maternels, mis en place en février 2016, vient compléter le réseau petite enfance de la CCFU. Il permet de structurer et d'améliorer la qualité de l'accueil individuel chez les assistants maternels en proposant les services suivants :

- Accompagner les parents dans la recherche d'un mode de garde
- Accompagner et aider les assistants maternels dans leur projet professionnel (formation, conférences, analyse des pratiques ...)
- Accompagner les futurs assistants maternels qui souhaitent s'installer
- Organiser des temps d'accueil collectif pour les enfants et assistants maternels

Le bilan de cette première année de fonctionnement du RAM est positif. Plus de 400 parents ou professionnels ont sollicité le RAM pour des questions d'ordre administratif ou juridique. Une vingtaine d'enfants sont accueillis avec les assistants maternels chaque mardi matin à Sillingy et chaque jeudi matin à Choisy. L'occasion pour ces petits bouts de découvrir la vie en collectivité autour de projets communs et pour les assistants maternels d'échanger sur leur travail ou d'obtenir des conseils.

Contact : Claudia SCHEMANN, animatrice RAM au 04 80 73 00 23 – Maison des Services – 4 rue Colle Umberto – La Balme de Sillingy

SERVICES A LA PERSONNE

L'association Coup de Pouce Emploi apporte des solutions de recrutement adaptées aux entreprises, aux associations, aux collectivités, et aux particuliers à la recherche de personnel pour l'exécution de travaux de ménage, repassage, bricolage, manutention, jardinage, distribution de prospectus ...

Elle dispose de salariés qu'elle positionne sur des missions ponctuelles ou régulières dans le but de leur offrir un tremplin vers un nouvel avenir professionnel.

L'association est l'employeur et gère toutes les démarches de recrutement et de gestion de personnel.

Déclarée association pour les services à la personne, elle permet également de bénéficier de déductions fiscales (jusqu'à 50% des montants facturés) selon la loi en vigueur et accepte le règlement en tickets CESU.

Depuis son arrivée sur le territoire en janvier 2016, Coup de Pouce Emploi a pu faire travailler 26 personnes sur le secteur. Parmi ces personnes, 5 ont quitté l'association avec une issue positive soit en CDI ou CDD.

**Contact : COUP DE POUCE EMPLOI Antenne de la Balme de Sillingy
Maison des Services - CCFU**

4 rue Colle Umberto – LA BALME DE SILLINGY

☎ : 06.95.27.55.07 ✉ : labalme@cpe74.fr

Accueil physique le vendredi matin de 09h à 12h

EAU POTABLE

La CCFU poursuit l'installation de compteurs à tête émettrice pour la télé-relève des compteurs d'eau. Ce dispositif permettra de réduire le temps de relève des 6000 compteurs des abonnés de la CCFU (un agent en 1 semaine contre deux agents en 6 mois actuellement) et de recentrer le travail des techniciens sur la recherche de fuites et l'amélioration du rendement du réseau.

La CCFU poursuit également les travaux de renforcement et de renouvellement de son réseau d'eau. En 2016, ont été réalisés les travaux suivants :

- travaux d'interconnexion entre le forage de Nyre (Sillingy) et les secteurs de la Comète sur Nonglard et de Seysolaz sur Sillingy : 396 461 € HT
- travaux d'extension du réseau AEP sur Planchamp à Nonglard : 80 454 € HT
- remplacement des pompes de refoulement et de la clôture du captage de Buidon à Choisy : 112 118 € HT
- renouvellement des canalisations vétustes sur le secteur d'Arzy à Sillingy : 215 030 € HT

ECONOMIE : Des subventions pour les commerçants et artisans

La Communauté de Communes Fier et Usse a engagé un programme d'actions en faveur du commerce et de l'artisanat de proximité appelé FISAC (Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Mené en étroite collaboration avec l'Etat et les chambres consulaires (CCI et CMA), ce travail a pour vocation **d'accompagner et de soutenir le tissu économique local**.

L'objectif est de dynamiser et moderniser l'appareil commercial et artisanal du territoire, afin d'améliorer la desserte des habitants et de contribuer à la vitalité et à l'attractivité des centre-bourgs.

Parmi les actions importantes, il y a notamment des **subventions d'investissement** aux commerçants et artisans qui souhaitent réaliser des **travaux de modernisation et de rénovation** de leur magasin (enseignes, vitrines, local) et/ou de leur outil de production, d'accessibilité et de sécurité. C'est ce qu'on appelle « **les aides directes** ».

Il s'agit véritablement d'aider les commerçants et artisans de proximité à développer leur activité, ou encore de faciliter l'installation d'un nouveau professionnel.

Aussi, pour des travaux de mises aux normes ou pour la rénovation d'une vitrine par exemple, une subvention de 35% peut être accordée pour des dépenses allant de 6 000 € à 30 000 € HT.

Les dossiers de demande de subvention peuvent d'ores et déjà être déposés à la CCFU.

N'hésitez donc pas à prendre contact avec Emilie ROBERT en charge de cette action pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et avancer avec elle sur vos projets.
Contact : CCFU – 04.50.77.70.74

Tourisme

La collection nationale de cerisiers à fleurs d'Asie du Domaine du Tornet : unique en France

En 2016, la collection de cerisiers à fleurs d'Asie installée au Domaine du Tornet a été labellisée collection nationale par le CCVS (conservatoire de collections végétales spécialisées). En toute saison, la collection offre un spectacle naturel exceptionnel unique en France et à deux pas de chez vous !

A ne pas manquer notamment dès avril : le spectacle extraordinaire de la floraison des 300 arbres plantés autour du lac de La Balme



Mhikes : une application pour découvrir le territoire

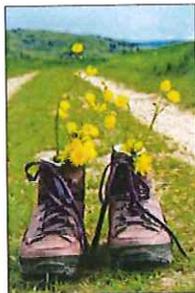
La CCFU propose également depuis le printemps 2016 des itinéraires connectés pour découvrir le territoire de Fier et Usse en toute simplicité : 2 itinéraires cyclo-touristiques « Route des Cerisiers » et 6 randonnées pédestres (4 dans la Mandallaz et 2 dans la Montagne d'Age). Oubliez les tracés habituels (difficultés d'orientations, temps de parcours incertains...) et simplifiez-vous la vie pour profiter au maximum de la richesse du territoire.

Pour cela, il vous suffit d'installer l'application MHIKES sur votre smartphone ou tablette, de télécharger les parcours de randonnées souhaités et de vous laisser guider à travers le territoire tout en profitant d'informations culturelles et touristiques tout au long du parcours.



NOS ASSOCIATIONS

L'amicale des anciens de Choisy vous propose :



CHEMINS FAISANT

Organisée par le club de rando Chemins Faisant, la **journée du randonneur 2017** se déroulera le dimanche 14 mai avec deux circuits proposés le matin et le repas - ouvert à tous—sous chapiteau à midi au stade de Menulles. Tous renseignements auprès du président M. Jean Excoffier 04 50 66 09 38

La fête du vin à

Combes 18 mars de 10h à 17h : vente et dégustation de vin d alsace et de vin du beaujolais, vente de boudins ariens tarte flambée et pains tout cela fait par les combinards



SALLE DES FETES de

CHOISY

Concours de

BELOTE

à la mêlée le 26 Février 2017

Inscription 13h30
Début des jeux 14h
Bugnes - Buvette
Nombreux Lots - Inscription 10 euros
Organisé par L'Amicale des Anciens de CHOISY

Le Comité des Fêtes

En 2016, le record de l'année dernière a été battu, ce sont plus de 150 litres de vin chaud et autres boissons qui ont été vendues pendant le marché de Noël. Les planches savoyardes ont eu aussi beaucoup de succès et à la demande générale nous réfléchissons à d'autres recettes. Un grand merci aux Choisyliens pour leur soutien tout au long de cette année.

Place à 2017 avec, pour démarrer l'année, **notre traditionnelle AG qui aura lieu le jeudi 9 février à 20 H 30 à la salle de Very**. C'est un moment important où nous fixons les manifestations de l'année; si vous avez un peu de temps n'hésitez pas à nous rejoindre : **nous avons besoin de bonnes volontés**.

Ensuite nous vous donnons rendez-vous le **samedi 4 mars à la salle des fêtes, pour un repas à l'envers** (Ne soyez pas étonnés si la table n'est pas en place à votre arrivée). Cette soirée sera animée par un DJ dans l'ambiance des années 80 à 2000. Les cartes seront en vente très bientôt.

Puis les traditionnels vide-grenier et Nuit des Contes ...en avril/mai mais nous aurons le temps d'en reparler.

Au nom du comité des fêtes nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017 !



Le Club Loisirs et les membres du TROUP'HO nous ont régalé fin novembre avec un diner spectacle digne des grands cabarets parisiens...ou presque. Entre des danses endiablées et des textes humoristiques écrits par Véronique PILON, le rire et la bonne humeur ont été les mots clé de la soirée pour nos 160 invités !



Nos stars locales ont encore brillé au firmament de la salle des fêtes !



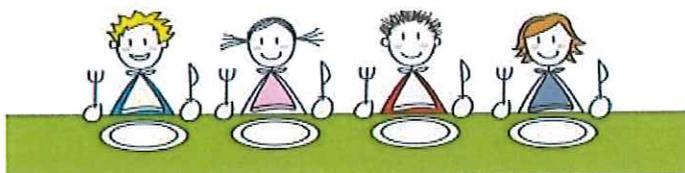
A la fin de l'année, le Club Loisirs a participé au marché de Noël avec succès et la Troup'hette a fait son spectacle; la journée s'est clôturée par la soupe de légumes préparé par Joseph.

Pour les activités du printemps prochain : Le Troup'ho jouera sa nouvelle pièce les week-ends du 1 et 2 avril et les 7 et 8 avril, horaires à préciser. Le 2 avril, lors du vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes, **l'atelier patchwork** fera une exposition de ses créations et un **vide-couture**.

PERISCOLAIRE

GARDERIE ET CANTINE

Cette année la garderie et la cantine se sont modernisées avec des inscriptions par internet grâce à un nouveau logiciel. Après un temps d'adaptation du personnel, des parents et des enfants ainsi que quelques ajustements, cette nouveauté semble couronnée de succès. A noter que le bon fonctionnement de ce système dépend en grande partie de l'assiduité des parents pour inscrire les enfants à temps à la cantine et à la garderie, afin notamment que la cuisinière adapte la quantité de nourriture et que le personnel de la garderie connaisse le nombre d'enfants à accueillir après l'école.



TAP

Autre nouveauté, cette année les surveillants sont aussi tous animateurs! Il y a le choix pour les enfants entre des activités de plein air, des activités manuelles, le défi de la récré et encore plein d'autres activités. Un planning résume le programme de chaque semaine et les enfants suivent après manger l'animateur associé à l'activité. Tous les enfants sont les bienvenus !

Ainsi, la gazette de Choisy est née pendant ce temps méridien et un spectacle de fin d'année est en préparation.

Si vous avez un peu de temps de 12h30 à 14h00, rejoignez-nous, pour une collaboration ponctuelle à ce spectacle. Toutes les bonnes volontés seront appréciées.

AIDE AUX DEVOIRS

Comme chaque année une aide aux devoirs est souhaitée par les enseignants et certains parents pour les enfants qui fréquentent la garderie du soir.

Deux soirs par semaine suffiraient : le lundi et le jeudi.

Nous sommes à la recherche d'un bénévole pour le jeudi soir, 1h. maximum : horaires à définir entre 16h30 et 18h00.

CHOISYLOUPS LA VIE EN COULEURS

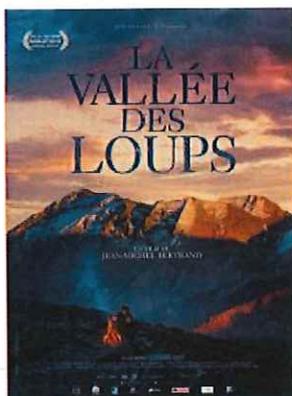
Ce sont 30 enfants de 3 à 10 ans qui ont décidé de profiter des vacances d'Automne pour voir la vie en couleurs.

A chaque jour sa couleur : vêtements, activités mais aussi repas, le tout dans la bonne humeur.

La sortie nous a menés au Vert à la maison du Salève, et l'on a fini la semaine par un arc-en-ciel sucré.



On vous attend dès le 20 février sur le thème LE TRANSSIBERIEN



CINEMA

Grâce au CINEBUS et aux bénévoles, faites-vous une toile sans aller bien loin ...

Tous les quinze jours à 20 h 30 de beaux films à l'affiche à un tarif abordable. Le prochain sera **La Vallée des Loups, le jeudi 16 février**. Venez nombreux ! Pour le synopsis du film, rendez-vous sur le site du Cinébus

au <http://www.cinebus.fr>



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

DES NOUVELLES DE LA MATERNELLE

Après la traditionnelle sortie d'automne au parcours santé pour petits, moyens et grands, nous sommes allés à la découverte d'un "nouveau" chemin de Choisy.



Nous avons assisté à un spectacle à l'école : "le loup croc' notes" en novembre, ainsi qu'à une séance de cinéma "les nouvelles aventures de Pat et Mat" à la salle des fêtes.

Nous avons mangé les radis que nous avons semés en septembre et les salades que nous avons plantées dans notre jardin. Quel plaisir de manger les légumes de notre jardin !



En décembre, les petits ont assisté à une projection de courts métrages dans le cadre du festival de courts métrages dans la classe des grands équipée d'un vidéoprojecteur; quant aux grands, ils ont eu droit à deux séances, la 2ème étant plus adaptée à leur âge.



BIBLIOTHEQUE

Au service des petits et des grands : livres, bandes dessinées enfants et adultes et même, livres audio à écouter en bricolant ou conduisant...

Les bénévoles de la bibliothèque vous attendent aux permanences les jours suivants : lundi de 17h30 à 19h, mercredi et samedi de 14h00 à 15h30



NOUVEAU : suivez l'actualité de la bibliothèque sur sa page facebook en flashant le code ci-contre



En savoir plus sur le **PRIX DE LA VACHE QUI LIT** pour les enfants de 7 à 11 ans ? C'est sur Facebook ou à la bibliothèque.



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

30 juin 2016

- Organisation pause méridienne entre repas et activités périscolaires, tarifs des repas et règlement intérieur
- Révision des emplois communaux suite à l'arrêt de l'association de la cantine
- Marchés de travaux 2016 et amortissement travaux SSISS (électricité)

22 septembre 2016

- Approbation règlements intérieurs pause méridienne et centre de loisirs Les Choisyloups
- Devenir des Maisons Blandin et Spruytte, utilisation future des locaux du foot et du Stade des Menulles
- Règles d'utilisation d'électricité sur l'aire du pique-nique au parcours de santé
- Chemins ruraux et schéma de mobilité

27 octobre 2016

- Projet d'auberge communale et locaux d'activités
- Tarifs location salle de Menulles, travaux enfouissement réseau électrique à Roullin
- Organisation cantine municipale, suite

19 décembre 2016

- Modification des statuts de la CCFU pour que ses compétences soient conformes à la loi NOTRE
- Plan d'aménagement de la forêt communale
- Mutualisation des services ressources humaines et du service aménagement du territoire- urbanisme
- Création d'un emploi de secrétaire chargé des affaires administratives, institution d'un nouveau régime indemnitaire
- Rachat Maison Blandin et Maison Spruytte par anticipation à l'EPF 74 en charge du portage pour la commune et confirmation de la réalisation d'un emprunt pour l'auberge communale

AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE FIER ET USSES

20 septembre 2016 à Lovagny

- Diverses attributions de marché et autorisations de signature au Président (dont travaux sur station de pompage de l'eau de Buidon)
- Présentation du rapport d'activité sur l'eau 2015 et de celui des services de la CCFU
- Instauration d'une taxe de séjour touristique sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier 2017
- Projet de développement des mobilités douces

17 novembre 2016 à Mésigny

- Règlement attribution aides directes aux professionnels dans le cadre du FISAC
- Travaux amélioration réseau eau potable et d'adduction d'eau (financements et projets)
- Dissolution du Syndicat Mixte départemental d'eau et d'assainissement (SMDEA) et reprise de dette
- Approbation Rapport 2015 sur le prix et la qualité du service déchets

15 décembre 2016 à Nonglard

- Modification statuts et avance subvention « Alter'Alpa Tourisme »
- Création services communs : aménagement du territoire-urbanisme et ressources humaines
- Ressources humaines : tableau des emplois, régime indemnitaire, heures complémentaires, création poste...
- Tarification eau potable 2017 : maintien tarifs 2016
- Convention avec intercommunalité Rumilly pour sentiers de randonnée
- Suite à l'arrêt du CDDRA en janvier 2017, convention de prestation de services avec la Maison de l'Economie Développement (MED) et Initiative Genevois pour continuer à soutenir les entreprises sur le territoire

Principaux points uniquement : l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »
www.fier-et-usses.com, rubrique CCFU

Les conseils municipaux et conseils communautaires sont des réunions publiques ouvertes à tous.

CARNET



NAISSANCES

19/08/2016 Ezio PASTORELLI
07/09/2016 Léa OSCHÉ
14/11/2016 Victoria HELLEBUYCK
17/11/2016 Axel BOUVET
07/01/2017 Hugo MASSEILLE

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.



MARIAGES

15/10/2016
David GRASSO et Audrey GIRARD

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés



DECES

23/09/2016 Max LUTHI
11/11/2016 Albert BLANDIN
14/11/2016 Michel PALLUD
29/11/2016 Joëlle PARRAS
20/12/2016 Gérard PERNOUD
08/01/2017 Daniel BAUDROT
17/01/2017 Suzanne MOSSIERE
(Née Descombes)

Nos sincères condoléances aux familles

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

27/10/2016 GRAS Jean-Baptiste, abri voiture, chemin des Sartons
17/11/2016 BOULAY Julien et JEANPIERRE Estelle, maison individuelle, route de la Chapelle
17/11/2016 GONCALVES Dany, maison individuelle, route de la Chapelle
17/11/2016 LAVOUX Christophe, maison individuelle, route du Poirier Rouge
22/12/2016 BOUILLE – QUERER- COISSARD, 2 maisons individuelles, chemin de Farage

Permis de construire modificatifs ou permis de démolir

24/11/2016 LHEUREUX Bruno, modifications de façades, clôture, abri jardin..., chemin des Joincets
23/12/2016 GAL Mélanie, modifications de façades, chemin des Joincets

Permis de construire refusés

26/09/2016 MOSSIERE Christian, bâtiment agricole, route des Mégevands
27/09/2016 GRUAZ Emmanuelle, maison d'habitation, route des Parents

DECLARATIONS PREALABLES

08/09/2016 LEPOITTEVIN Benoît, abri de jardin, chemin des Hêtres
27/09/2016 HELLEBUYCK Candice et Sébastien, chalet de jardin, route des Crêts
27/09/2016 GUINAND Raymond, clôture, chemin de Champfleury
11/10/2016 ROGER Cédric, modification façades, chemin des Bourgeois
27/10/2016 NUNES DE LEMOS Carmina, toiture, route des Crêts
27/10/2016 GRAS Jean-Baptiste, portail, chemin des Sartons
09/11/2016 BOUTANG Matthieu, abri de jardin, route du Vieux Rossy
24/11/2016 LAURENT David, modification façades, chemin de Buaz
25/11/2016 CLERC Bernard, toiture, route du Four Banal
25/11/2016 GAEC EN HAUT DE LA FRUITIERE, modification façades, route des Mégevand
06/12/2016 OGIER et REGES, fenêtres de toit, impasse des Closets
22/12/2016 PECORARO Jacqueline, portail, route d'Allonzier
22/12/2016 SOARES Antonio, division de parcelle, route de Cercier
22/12/2016 LIAUDON Patrick, spa, route des Effrasses
22/12/2016 ROUECHE Alain, division de parcelle, route des Crêts

Déclarations préalables refusées :

10/11/2016 DOREAU et PICAULT, extension, route des Mégevand

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-15h45	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	8h-20h	9h-12h 14h30-19h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny NB : jours fériés	13h30-18h30 FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

RETABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

En raison du contexte actuel, la [loi du 3 juin 2016](#) relative à la lutte contre le terrorisme et le [décret du 2 novembre 2016](#) rétablissent l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Depuis le 15 janvier 2017, un mineur non accompagné par au moins un de ses parents (ou par toute personne détentrice de l'autorité parentale), ne peut plus quitter la France sans autorisation préalable.

Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture.

L'enfant qui voyage doit avoir en sa possession les documents repris ci-après en fonction des cas.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination. Si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

1) Mineurs de nationalité française

- Carte d'identité ou son passeport ;
- L'autorisation de sortie du territoire (AST) dûment complétée et signée par l'une des personnes titulaires de l'autorité parentale : [formulaire cerfa n°15646](#)
- La photocopie de la pièce d'identité du parent signataire du formulaire.

2) Mineurs de nationalité étrangère

- Passeport uniquement
- Titre d'Identité Républicain (TIR) ou Document de Circulation pour Etranger Mineur (DCEM);
- L'autorisation de sortie du territoire (AST) dûment complétée et signée par l'une des personnes titulaires de l'autorité parentale : [formulaire cerfa n°15646](#) ;
- La photocopie du passeport et du titre de séjour du parent signataire du formulaire.

Ces documents sont présentés au garde-frontières en cas de contrôle.

La seule autorisation valable est l'**ORIGINAL** du [formulaire cerfa n°15646](#) disponible en mairie ou :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

TRANSPORT CAR LIHSA

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy (et autant pour le retour).

Lignes 21 et 22



Pour préparer un trajet en transport en commun au départ et/ou à destination de la Haute-Savoie, le site www.mobicime.hautesavoie.fr contient toute l'information utile pour voyager sereinement de manière économique et écologique

Bons plans bus :

La Carte Déclit et les abonnements 300 et 400 pour les moins de 26 ans : - 50 % sur tout le département !

En savoir plus : [http://](http://www.hautesavoie.fr/informations-services/transport-mobilit%C3%A9/carte-d%C3%A9clit-pour-les-jeunes)

www.hautesavoie.fr/informations-services/transport-mobilit%C3%A9/carte-d%C3%A9clit-pour-les-jeunes

COVOITURAGE

<http://www.covoiturage.hautesavoie.fr>

3 parkings à Choisy

- chef-lieu (cimetière)
- stade de Menulles
- école de Véry

Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy = arrêt bus à proximité.

ACTIVITES

AGENDA

9 février

A.G. comité des Fêtes

Ecole de Very

11 février

Camaval de l'Ecole

26 février

Concours belote, Salle des fêtes

4 mars

Repas à l'Envers, Salle des fêtes

18 mars

Fête du Vin à Combes

1er & 2ème we d'avril

Théâtre, salle des fêtes

2 avril

Dès 9h Vide-Grenier, exposition patchwork et vide-couture

17 avril

Chasse à l'Oeuf

1er mai

Ventes brioches APE

8 mai

Commémoration, Mairie

20 mai

Nuits des Contes

BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

lu 17h30 à 19h, me

et sa 14h00-15h30,

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours

programme sur www.cinebus.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY 04 50 77 41 56

AG. POSTALE 04 50 77 41 49

CCFU 04 50 77 70 74

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

SAMU 15

URGENCES EUROPE 112

ALLO ENFANCE 119

ALMA Maltraitements 3977

SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40

ADMR 04 50 68 76 56

PRIORITERRE 04 50 67 17 54

SITES UTILES

MAIRIE CHOISY

www.choisy.fr

CCFU

www.fier-et-usses

LUTTE FRAUDES SPAMS

www.33700.fr

DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE

www.hautesavoie.fr

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32 . 44

Annick GRASSI – Médecine énergétique , harmonisation de l'habitat- 06.89.52.92.00

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06.88.83.98.73

EXPERT'AUX FINANCES – Prêts immobiliers et patrimoine – 06.64.65.00.66

Jean-Gabriel THOMAS – autoentrepreneur aide à la personne 06.84.12.21.56

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

BRIN DE VERDURE – Paysagistes

N. MERMILLOD-BLARDET et Y. GAYET - 06.61.46.00.99 ou 06.63.45.63.93

GUY PALOMBOT- Transports, Levage, Manutention -06.70.16.40.84

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 04.50.01.20.70

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18. 47.45

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

E-AMENAGEMENT -Menuiserie extérieur/intérieur- E. PernoUD – 06 88 99 45 40

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

SARL VARENIK OLIVIER – Charpente, couverture, zinguerie 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, TP et crêpi à la chaux - 04.50.05.07.23

PERRIN Pascal – travaux d'étanchéité- 04.50.77.42.75

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

RTP - Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

MARCHIONINI-BONATO Régine - Praticienne énergétique - 06 40 16 72 66

CRÉEZ, DÉVELOPPEZ, IMPLANTEZ votre activité économique au cœur de la Haute-Savoie, dans un cadre attractif et de qualité, choisissez les USSES ET BORNES ! Chefs d'entreprises, porteurs de projets, acteurs économiques, notre site est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans votre implantation et votre vie sur votre territoire. Voir : <http://www.eco-usses-bornes.fr/>



HABITER MIEUX AVEC L'ANAH :

Une aide financière pour améliorer votre logement et réduire vos consommations d'énergie



Vous êtes propriétaire de votre logement et l'occupez à titre de résidence principale ? Votre logement a plus de 15 ans ? Le programme « Habiter Mieux » vous accompagne pour vous permettre, sous certaines conditions et plafonds de ressources, de réaliser des travaux de rénovation thermique et de vous chauffer ainsi en réduisant le montant de vos factures.

Pour plus d'information, délégation locale de l'Anah de la Haute-Savoie :

tél : 04 50 33 79 60 ou 04 50 33 79 61

mél : ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

UNE ANNEE DE BEAUX SOUVENIRS



CARNAVAL DE L'APE à l'école le 5 mars



JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FORET : les enfants de Choisy plantent des arbres au jardin communal le 18 mars



MATINEE DE L'ENVIRONNEMENT du 30 avril : consacrée à l'aménagement du jardin communal



CEREMONIE DU 8 MAI 1945



FETE DES PERES ET DES MERES à la mairie



LE BISTROT

Les élus ont ouvert le bistrot pour 15 jours et n'ont pas ménagé leur temps...le bénéfice ira cette année à l'aménagement du jardin communal.



LA COURSE DE CAISSES A SAVON du comité des Fêtes. Un succès renouvelé.

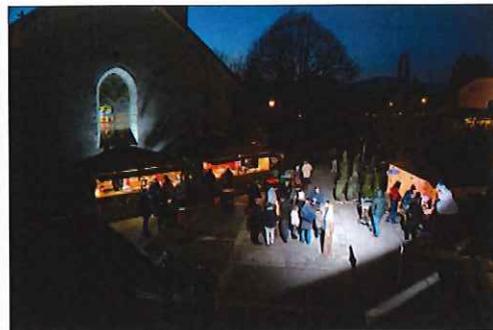
Retrouvez les détails sur www.cdf-choisy74.fr



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Danse « Grand Froid » à la soirée cabaret des 18 et 19 novembre



Une ambiance chaleureuse au marché de Noël des 10 et 11 décembre